

Formation Internet

Support de formation

OTOS 13 Formation
Décembre 2019 Les Abeilles



Formation Internet

Objectifs pédagogiques

- Se représenter Internet, les réseaux sociaux et savoir à quoi ça sert ?
- Les navigateurs, utiliser un moteur de recherche
- Internet et réseaux sociaux : immédiateté du geste, trace durable sur le web
- Utiliser internet et les réseaux sociaux en sécurité
- Connaître les droits et devoir des utilisateurs
- Repérer ce qui est autorisé de ce qui est interdit

Pré-requis

- Aucun

Durée et thèmes : 2 journées

- Jour n°1 : Internet, Réseaux sociaux les bases
- Jour n°2 : Comportement et sécurité sur le web

Plan de la formation

Plan de la formation	2
A. Jour 1 – Internet et Réseaux sociaux, les bases	3
1. Fonctionnement de base d'Internet	3
2. Les navigateurs.....	4
3. La messagerie	6
4. Les services de messagerie instantanée	6
5. Télécharger des fichiers et des logiciels	6
6. Autres services	6
7. Les différents réseaux sociaux	7
B. Jour 2 – Comportement et sécurité sur le web	9
1. Qu'est-ce que la « Netiquette » ?	9
2. Sécurité sur Facebook.....	11
3. Immédiateté du geste, trace durable sur le web.....	11
4. Droit et Règlementation.....	16
5. Sécurité	16
6. La protection de nos données personnelles	17
7. Droit à l'oubli, personnes fichées et données interdites	18
8. La Fraude en e-commerce	18

A. Jour 1 – Internet et Réseaux sociaux, les bases

1. Fonctionnement de base d'Internet

■ Définitions

Internet, à quoi sert internet ?

Internet est un système d'interconnexion de machines et constitue un réseau informatique mondial, utilisant un ensemble standardisé de protocoles de transfert de données.

www.; http ... c'est quoi ?

Le **World Wide Web** (WWW), littéralement la « toile (d'araignée) mondiale », communément appelé le **web**, **Web**, parfois la **toile**, est un système hypertexte public fonctionnant sur Internet qui permet de consulter, avec un navigateur, des pages accessibles sur des sites. L'image de la toile d'araignée vient des hyperliens qui lient les pages web entre elles. Le Web n'est qu'une des applications d'Internet ; distincte d'autres applications comme le courrier électronique, la messagerie instantanée, le partage de fichiers... Le Web a été inventé plusieurs années après Internet, mais il a rendu les médias grand public attentifs à Internet.

URL

(de l'anglais *Uniform Resource Locator*, littéralement « localisateur uniforme de ressource ») = **adresse web**, chaîne de caractères utilisée pour adresser les ressources du World Wide Web : document HTML, image, son, forum, boîte aux lettres électronique... Chaque navigateur web dispose d'une « barre d'adresse » affichant l'URL de la ressource consultée. Il est possible de saisir une URL dans cette barre d'adresse pour consulter une ressource dont on connaît l'URL.

Site internet, blog, site e-commerce, réseaux sociaux ... quelles différences ?

Qu'est-ce que le Cloud ?



■ Connexion, navigation déconnexion

- Se connecter/déconnecter
- Wifi, Ethernet, quelle différence ?
- Comment naviguer sur internet (navigateur, lien hypertexte, onglet...) ?

Exercice pratique de connexion/déconnexion et comment naviguer sur internet

- Repérer sur votre navigateur la barre d'adresse, la barre de recherche et les onglets
- Repérer l'icône « Home » qui permet de revenir sur la page d'accueil.
- Utilisez la touche F11 : afficher le navigateur en plein écran.
- Ouvrez une fenêtre supplémentaire par rapport à celle active.
- Trouver l'outil de recherche dans la page
- Trouver le zoom
- Enregistrer sous

2. Les navigateurs

■ Utilisation du navigateur Internet Explorer

- Les différents navigateurs
- Internet Explorer
- Barre d'adresse, barre de recherche, onglets
- Favoris et historique de navigation
- Options du navigateur
- Le cache du navigateur, c'est quoi ?



Exercice de navigation, sur les favoris, sur l'historique de navigation et sur les options du navigateur

- Consulter votre historique de navigation
- Aller sur le site internet www.edf.fr puis ajouter ce site dans vos favoris
- Fermez votre navigateur et retournez sur le site depuis la liste des favoris
- Supprimez ce favori
- Configurer la page d'accueil par défaut sur l'adresse www.google.fr (ou autre adresse)
- Fermez votre navigateur et ré-ouvrez
- Affichez le dossier des téléchargements
- Consultez les paramètres de sécurité du navigateur

■ Rechercher des documents ...

- Recherche texte
- Recherche d'actualités
- Recherche en image
- Recherche Maps
- Outil de recherche avancé



Exercice :

- Rechercher des adresses, des numéros de téléphone ou des fiches entreprises sur Google
- Rechercher des adresses/numéros de téléphone sur les pages jaunes/blanches
- Visualiser un plan sur Google Maps
- Rechercher un itinéraire sur Mappy
- Consulter un agenda

Google

 Pages Jaunes

Google Maps
mappy

Séries de recherches par mots clés via Google, Yahoo et Bing, comparaison des résultats

- Taper EDF dans Google, décrire le résultat de la recherche, décrire le résultat en image, décrire le résultat en maps
- Taper dans le moteur de recherche Google Maison et Garage puis Maison ou Garage, comparez vos résultats
- Rechercher des fleurs sauf les roses (*fleurs-roses*)
- Rechercher une publication récente sur les Esats (outil de recherche date)
- Trouver une liste de sites consacrés à la bande dessinée
- Rechercher la définition du mot Formation
- À quelle heure sont les premiers et les derniers métros de Marseille ?
- Quel évènement trouve-t-on à la une du journal Le Monde ?
- En quelle année est né Molière ?
- Trouver les paroles d'une chanson de Jacques Bel
- Quels spectacles passent le mois prochain à la Comédie Française ?
- Quel temps fera-t-il demain à Marseille ?
- Qu'est-ce que Wikipédia ? Trouvez sur Wikipédia des informations sur un Esat

3. La messagerie

■ C'est quoi un Web mail ?

■ Messagerie sur GMail - La console de courrier électronique

Exercice pratique : création d'un compte de messagerie

■ Créer un message (options d'envoi, pièces jointes)

Exercice pratique : Prévenir votre chef d'atelier par e-mail d'une visite

■ Les autres fonctions de base (répondre, transférer, supprimer)

Exercice pratique : réponses, transferts, suppression, etc...

■ Gérer ses contacts

Exercice pratique : Création de contact, gestion des contacts

4. Les services de messagerie instantanée

■ C'est quoi le "Tchat" ?

■ Facebook messenger

Exercice pratique : se connecter sur Facebook et « tchater »

5. Télécharger des fichiers et des logiciels

	LIBRE	FREWARE	SHAREWARE	PROPRIETAIRE
UTILISER	OUI	OUI	LIMITE Tems ou fctions	LIMITE Selon licence
COPIER	OUI	OUI	OUI	NON
ETUDIER	OUI	NON	NON	NON
MODIFIER	OUI	NON	NON	NON

Exercice : séries de téléchargement de fichiers, images, vidéos et logiciels gratuits

- Télécharger le navigateur Firefox
- Télécharger quelques images libres de droits (site web photos libres)

6. Autres services

■ Google Image, Google Drive et Google Docs

Exercice pratique :

- Google Image, créer/voir un album photo,
- Google Drive, stocker des fichiers,
- Google Document, créer un document de traitement de texte.



7. Les différents réseaux sociaux



Exercice de comparaison de différents réseaux sociaux

Complétez le tableau ci-dessous avec au moins 3 réseaux sociaux différents

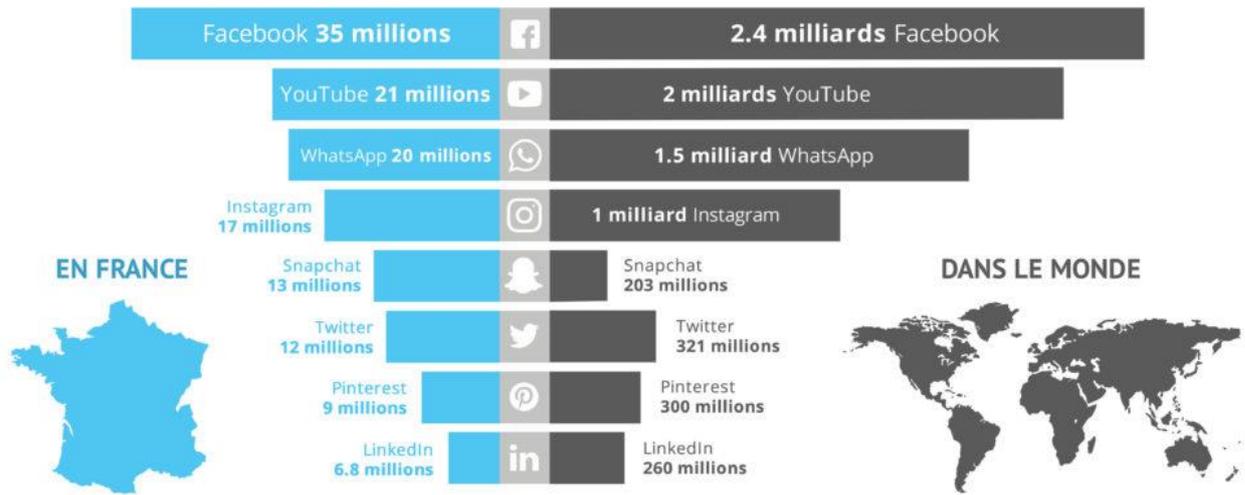
Nom du réseau	Objectif	Pour qui ?	J'y suis ?

En 2019 ...

LES RÉSEAUX SOCIAUX

NOMBRE D'UTILISATEURS ACTIFS

Agût 2019 Infographie réalisée par **agence +iz**
Performance digitale



LES TOPS RÉSEAUX SOCIAUX 2019

2,3 MILLIARDS
D'UTILISATEURS ACTIFS /MOIS

Bien que boudée par la génération Z, Facebook reste un réseau social intergénérationnel, vous pouvez même y trouver votre grand-mère.

Ces dernières années, la vidéo a pris une place considérable sur cette plateforme.

1,9 MILLIARD
D'UTILISATEURS ACTIFS /MOIS

YouTube est la plateforme de partage de vidéos par excellence.

Ce réseau social a permis l'émergence des premiers influenceurs du web par la création de contenus viraux.

YouTube remplace la télévision chez les plus jeunes qui s'informent, s'instruisent et se divertissent via ce média...

1 MILLIARD
D'UTILISATEURS ACTIFS /MOIS

Instagram est le réseau le plus en vogue du moment pour partager ses photos et vidéos.

Il prend une place particulière chez les artistes, influenceurs, mannequins, photographes (...) car c'est la plateforme du partage et de la créativité.

En 2016, Instagram lance Stories et concurrence Snapchat

500 MILLIONS
D'UTILISATEURS ACTIFS /MOIS

TikTok fait fureur chez les 15-20 ans ! Cette plateforme a conquis les ados de la planète.

Elle permet de poster des vidéos de playback et de chorégraphie.

Il est à noter que TikTok est un réseau appartenant à une société chinoise et qu'il compte tout de même 105 millions d'utilisateurs actifs / mois rien qu'en Chine.

321 MILLIONS
D'UTILISATEURS ACTIFS /MOIS

Sur Twitter, on s'exprime en 280 caractères !

C'est le réseau social de l'instantanéité. Il permet de partager des courts messages en 280 caractères.

Très répandu dans les milieux médiatiques, politiques et professionnels, Twitter est souvent le lieu des débats mais surtout des polémiques.

250 MILLIONS
D'UTILISATEURS ACTIFS /MOIS

Pinterest sert à épingler (en anglais «to pin») et partager des photos qui nous intéressent regroupées sous forme de thématique.

Ce réseau social est formidable pour se créer des listes d'inspiration bricolage, recettes, décorations ou encore pour de futurs achats.

244 MILLIONS
D'UTILISATEURS ACTIFS /MOIS

LinkedIn est le réseau du BtoB, il permet de créer son CV et d'entretenir son image professionnelle par le partage de contenu.

Ce réseau est devenu en quelques années un incontournable pour le recrutement de profils qualifiés, la prospection de client ou encore les communications marque-employeur.

186 MILLIONS
D'UTILISATEURS ACTIFS /MOIS

Make me snap !

Snapchat est un réseau de partage de photos et de vidéos avec filtres que l'on partage pendant 24 heures.

Le fameux filtre chien de snapchat qui cartonne chez les plus jeunes !

© Agence de communication VP-STRAT. This cover has been designed using resources from Freepik.com

B. Jour 2 – Comportement et sécurité sur le web

1. Qu'est-ce que la « Netiquette » ?



La netiquette est une règle informelle, puis une charte qui définit les règles de conduite et de politesse recommandées sur Internet. Il s'agit d'un certain contrat social pour l'Internet. **Ce que vous ne feriez pas lors d'une conversation réelle face à votre correspondant, ne prenez pas l'Internet comme bouclier pour le faire.**

■ Principes généraux

Mise en page

Il est généralement mal vu d'écrire en langage SMS. Il est donc préférable de tenir un langage en français correct. « Bonjour, je désirerais savoir comment... » est par exemple à préférer à « Bjr, je voudré savoir komen... ».

*L'écriture en CAPITALES est considérée comme une parole criée, il est donc préférable d'éviter de l'utiliser. Pour une mise en évidence préférez une mise en gras ou en italique. Pour un format texte brut, la mise entre * est suffisante, puisque la majorité[réf. souhaitée] des lecteurs de courriel les feront apparaître en gras.*

Confidentialité

L'écriture de données confidentielles est aussi à éviter, puisque la majorité des moyens d'échanges électronique peuvent être sujets à des défaillances ou à des écoutes, tout comme une carte postale ou une discussion dans des transports en commun. Il convient aussi naturellement de respecter les lois en vigueur concernant le respect de la vie privée des personnes.

Fichiers joints

L'envoi de fichiers, quels qu'ils soient, est également soumis à des règles de bon sens et de correction : on veille à ne pas dépasser un poids prévisible selon la nature du document et de son correspondant. Autrement, on s'assure avant envoi de l'accord de celui-ci. L'utilisateur privilégie un format compressé ou performant

(ZIP, gzip, JPEG, Ogg, etc.) et respecte la liberté de choix de son interlocuteur par l'usage de formats interopérables et standardisés (OpenDocument, PDF, HTML, etc.). Quand le document n'est pas destiné à être modifié par le correspondant, le mettre sous un format réservé à la lecture comme le format normalisé PDF.

Signature

Une signature est fortement recommandée. L'absence de signature peut passer pour le refus d'assumer ses propos. Celle-ci doit rester sobre, courte et adaptée aux moyens de lecture du correspondant. Elle peut, si l'on est certain de son destinataire, être suivie de ses coordonnées si l'on souhaite être contacté par téléphone ou voie postale. On veille à ne pas y répéter des informations qui sont accessibles de façon simple (déjà indiquées dans l'en-tête du message par exemple).

On évite à tout prix d'apposer une signature sous forme d'image, qui générerait une pièce jointe malvenue.

Politesse

On veillera à adapter le contenu de son message en fonction du contexte et du correspondant (formule de salutation, signature, formule de politesse)

Réponses-questions

Lorsqu'un internaute répond à un message, la netiquette veut qu'il ne cite pas la totalité du message original mais uniquement, le cas échéant, les parties spécifiques auxquelles il répond et, si nécessaire, des éléments de contexte avant ou après. Pour faciliter la lecture chronologique, la réponse se fera en dessous de la citation (et non au-dessus comme on le voit souvent). Pour faire la différence entre le texte cité auquel on répond et le texte de la réponse, différents symboles sont utilisés, le chevron (caractère > au début de chaque ligne de texte cité) étant fréquent et interprété par de nombreux lecteurs de mails comme une citation. Pour signaler les passages supprimés on trouve parfois les symboles suivants : [...] ou.../... ou encore (...).

Un bon lecteur de courrier électronique ou de newsgroups facilitera la lecture de courriers ainsi composés, par exemple en affichant toute ligne précédée d'un chevron avec une couleur différente.

Le fait (très répandu) de répondre au-dessus du message et de citer tous les messages est, selon la netiquette, à éviter. Cette façon de faire est appelée «top-posting», ou TOFU.

Cependant, lorsqu'on ne répond pas "point par point" à un message, pour faciliter la lecture rapide et si l'on veut laisser la totalité de l'échange on peut inverser l'ordre chronologique. Le dernier message se trouvant au-dessus et le premier à la fin. Cette présentation évite de faire défiler tout le message pour trouver le contenu pertinent.

2. Sécurité sur Facebook



- Compte Facebook et amis
- Poster/commenter, liker, partager
- Protéger son compte
- Bonnes pratiques sur les réseaux sociaux

Exercice pratique : se connecter à Facebook, sécuriser son compte

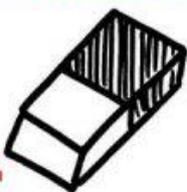
3. Immédiateté du geste, trace durable sur le web



■ Effacer toutes ses traces sur Google

**COMMENT EFFACER
TOUTES SES TRACES
DE GOOGLE**

Google

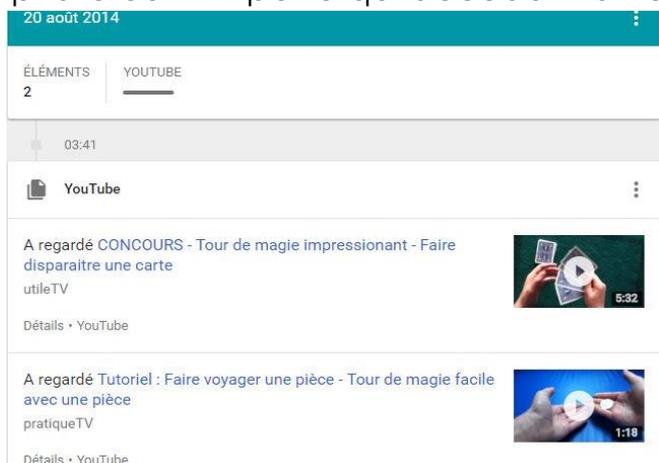


Google stocke tout ce que vous faites pour améliorer votre confort utilisateur (pour vous afficher des publicités ciblées).

Vous êtes fichés par Google, il sait quelles vidéos vous avez regardé ces dernières années, sur quels sites vous traînez, même si vous avez supprimé l'historique de votre navigateur !

Le risque ? **Imaginez que quelqu'un sache absolument tout ce que vous avez fait en ligne**

ces dernières années, c'est possible pour Google, donc pour n'importe quel pirate ou n'importe qui accédant à votre ordinateur !

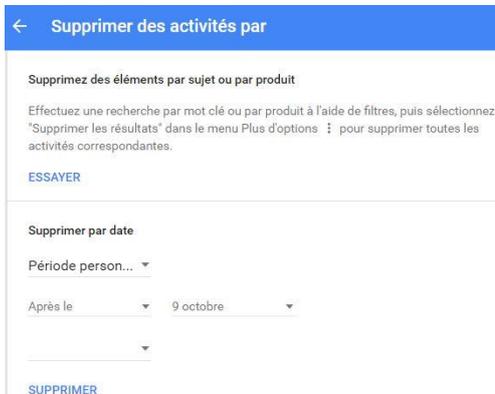


Google My Activity

Connectez-vous avec vos identifiants Gmail et allez sur la page d'accueil de "Mon activité Google". Vous voyez toutes vos activités récentes sur les produits Google.

- **Youtube** : Vos recherches Youtube, vos vidéos regardées
- **OK Google** : Vos recherches vocales avec OK Google

- **Google Map** : L'historique de toutes vos positions, et de vos déplacements
- **Google** : Toutes vos recherches sur Google
- **Chrome** : L'historiques de vos sites web visités sur Chrome
- **Android**, et bien d'autres...



Menu de gauche, cliquer sur "supprimer des activités par". Dans le bloc "Supprimer par date" au lieu d'Aujourd'hui choisissez la "Période personnalisée". Ensuite, dans le champs qui indique "Avant le" cliquez sur la date du jour. Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur "**Supprimer**" et voilà Google ne possède plus aucune donnée concernant vos activités en ligne, **pour le moment...**

Arrêtez l'enregistrement futur de ces traces



Il vaut mieux directement demander à Google de ne plus enregistrer vos activités en ligne à l'avenir. Cliquez sur "**Commandes relatives à l'activité**".

Pour chaque bloc que Google vous propose, vérifiez si le service est "Désactivé" (auquel cas vous n'avez rien besoin de faire), dans le cas contraire cliquer sur le bouton bleu situé à

droite du libellé du bloc. Google va vous demander si vous êtes sûr de vouloir "Suspendre l'historique de votre activité sur le Web et les applications ?", confirmez en cliquant sur "Désactiver", Google n'enregistrera plus vos activités. Répéter l'opération pour chacun des blocs : Activité sur le Web et les applications, Historique des positions, Informations provenant des appareils, Activité vocale et audio, Historique des recherches YouTube, Historique des vidéos regardées sur YouTube.



■ Désactiver, effacer, supprimer son compte Facebook ?

Envie de faire une pause, de disparaître du réseau social le temps de quelques semaines, ou même plus ? Vous désirez supprimer toute trace sur Facebook ? Désactivez temporairement votre compte ou le supprimer !

DÉSACTIVER votre profil Facebook

Si vous ne désirez plus apparaître sur Facebook pour le moment, mais que vous prévoyez d'y retourner, désactivez votre compte : votre profil ne sera plus visible et ne s'affichera pas dans les résultats de recherche.

Lorsque vous le réactivez, il sera intact ; vous y retrouverez votre liste d'amis, vos photos et vos centres d'intérêt ! Marche à suivre :

1. Connectez-vous à Facebook.
2. Cliquez sur la flèche pointant vers le bas, en haut à droite de l'écran.
3. Appuyez sur **Paramètres**, sélectionnez l'onglet **Général**.
4. Tout en bas, vis-à-vis la ligne **Gérer votre compte**, cliquez sur **Modifier**.
5. En bas : **Désactiver votre compte**. Cliquez dessus. Confirmez votre mot de passe.
6. Par sécurité, retranscrire les mots inscrits dans le captcha. Cliquez sur **Envoyer**.
7. Vous pouvez le réactiver en vous y connectant à nouveau.



Confirmation du mot de passe

Veillez confirmer votre mot de passe pour continuer

Mot de passe :

Deactivate Now **Annuler**

Vérification de sécurité

Saisissez les deux mots ci-dessous en les séparant par un espace.
Vous n'arrivez pas à lire les mots ci-dessous ? Saisissez d'autres mots ou un captcha audio.

ulaine RENNES

Texte de l'encadré : Qu'est-ce que c'est ?

Envoyer **Annuler**

Votre compte a été désactivé

Pour réactiver votre compte Facebook, connectez-vous avec votre ancienne adresse électronique

Nous espérons vous revoir bientôt sur notre site.

Les 10 choses à faire avant de supprimer son compte Facebook

1. Télécharger son fichier de données personnelles

Tout ce que nous avons fait sur Facebook est dans un fichier de taille volumineuse : Journal des activités/ onglet **Vos renseignements Facebook** / télécharger une copie de vos données sur Facebook.



cher

Accueil

Télécharger vos données

Recevez une copie des données que vous avez publiées sur Facebook.

Il s'agit d'une copie de toutes les informations que vous avez publiées sur Facebook. C'est pour protéger vos données que nous vous demandons de confirmer votre mot de passe.

Télécharger l'archive

Attention : protégez votre archive

Votre archive Facebook contient des informations de nature sensible telles que les publications sur votre mur, vos photos et les données de votre profil. N'oubliez pas cela avant d'enregistrer ou d'envoyer votre archive.

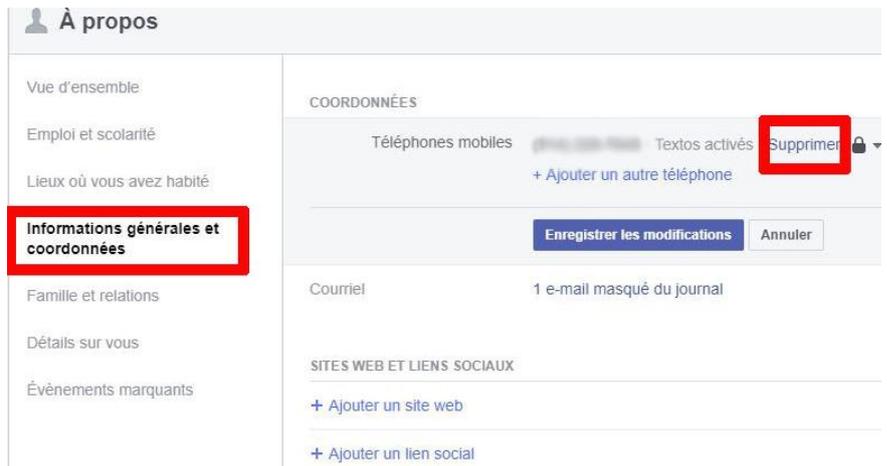
2. Supprimer ses informations de paiements

Achats ou jeux ? Retirer vos informations de paiements : **Paramètres / Paiements**. Supprimer les cartes enregistrées dans le haut.

3. Supprimer son historique de localisation

Si vous l'avez activé aller dans **Paramètres**, puis dans l'onglet **Lieu**.

4. Retirer son numéro de téléphone : Onglet **Informations générales** et coordonnées ou onglet **Mobile**.



5. Supprimer son carnet d'adresses Paramètres, onglet **Vos renseignements Facebook,** vers le bas cliquez sur **À propos de vous / carnet d'adresses.** Cliquer sur **Tout supprimer.**

6. Supprimer les applications tierces

Vous avez associé votre compte Facebook à d'autres applications ? créer d'abord de nouveaux mots de passe sur celles-ci si vous vous connectez via Facebook sur celles-ci. Puis supprimer l'asso-ciation : **Paramètres / onglet App et sites web.**



7. Supprimer les mots de passe d'applications

Facebook permet de créer des mots de passe distincts pour des applications tierces. Si vous l'avez utilisé pour des applications, supprimer ces mots de passe. **Paramètres / Onglet Sécurité et connexion.**



8. Supprimer la reconnaissance faciale

Si vous l'avez activé, **Paramètres / onglet Général / Confirmation d'identité.**



9. Supprimer les connexions autorisées

Facebook enregistre tous vos appareils autorisés à accéder à notre compte.

Onglet **Sécurité et connexion** des **Paramètres** / **Connexions autorisées**.

Appareil	Date de connexion	Action
Chrome sur Samsung Galaxy S8+	5 septembre 2018	Supprimer
Facebook pour Android	20 juin 2018	Supprimer
Facebook pour Android	18 février 2018	Supprimer
Manager	30 janvier 2018	Supprimer
Facebook for iPhone	11 octobre 2013	Supprimer
Facebook for iPhone	21 août 2013	Supprimer
Facebook for iPad	1 juillet 2013	Supprimer

Enregistrer

10. S'assurer d'être déconnecté sur tous nos appareils

Facebook annule la demande de suppression de compte si on se connecte à notre compte durant une période de 90 jours.

Onglet **Sécurité et Connexion** de **Paramètres** / **Où vous êtes connecté**.

SUPPRIMER votre compte Facebook



Vous pouvez supprimer votre compte mais il ne sera PAS possible de le réactiver par la suite (comme on peut le faire lorsqu'on désactive un compte). Il s'agit d'une action définitive.

À noter que des contenus, tels que des messages qu'un ami aurait conservés, peuvent subsister sur le réseau social même après la suppression de votre compte.

Cliquez sur la flèche pointant vers le bas, en haut à droite de l'écran, appuyez sur **Paramètres**.

Cliquez sur **Vos Renseignements Facebook**.

Dans le champ : **Supprimer votre compte et vos renseignements**, cliquez sur **Afficher**, sélectionnez l'onglet **Supprimer le compte**. Entrez le mot de passe de votre

compte. Appuyer sur **OK**.



Si vous vous connectez à votre compte d'ici les 30 prochains jours, il sera réactivé et votre tentative de suppression du compte aura échoué. Passé le délai de 30 jours, cela peut prendre encore 90 jours avant que Facebook n'efface

totalément.

4. Droit et Règlementation

■ Droit à l'image

■ Téléchargement : ce qui est autorisé et ce qui est interdit

Exercice : à partir d'une liste d'adresses web, identifier ce qui est autorisé ou interdit de télécharger

Site Web	Autorisé (OUI/NON)
http://www.photo-libre.fr/	
https://pixabay.com/fr/	
http://www.alexandre-lorig-photographe.com/	
http://www.auboutdufil.com/	
https://www.youtube.com/	
http://www.dafont.com/fr/	
http://www.magalipalatan.fr	
http://www.instants-de-mots.com/	

5. Sécurité

■ Éviter les pièges

- Mentions légales/obligatoires sur un site web
- Présentation
- Redirection
- Whois
- E-commerce et Paiement en ligne
- Protéger sa vie privée sur Internet : Les dangers du tchat et des réseaux sociaux
- Découvrir les traces que vous laissez sur internet

Exercice :

- Listez les mentions légales sur un site web
- Comparaison de 3 sites web pour déterminer quel est le site le + fiable/sécurisé

Nom Site	Mentions légales	Auteur, administrateur	Date récente	Orthographe	Présentation
www.dalbesalon.com					
www.edf.fr					
http://www.r43dsocial.com					

Exercice : découvrir le site web « Tracer mon ombre » :
<https://myshadow.org/fr/trace-my-shadow>

■ **Sécuriser ses comptes**

- S'authentifier, choisir un bon mot de passe, modifier régulièrement son mot de passe
- Les menaces : virus, spam, cybercriminalité, etc...
- Anti-virus, Firewalls



- L'option sécurité du navigateur
- Spam et fenêtres publicitaires, bloquer les fenêtres publicitaires
- Que faire en cas de piratage de mon compte ?

Exercice : identifier quel type de menace vous guète sur le web

6. La protection de nos données personnelles

Le RGPD en bref



Le règlement général de protection des données (RGPD) est un texte réglementaire européen qui encadre le traitement des données de manière égalitaire sur tout le territoire de l'Union Européenne. **Il est entré en application le 25 mai 2018.**

■ Le RGPD établit des règles sur la collecte et l'utilisation des données sur le territoire français selon 3 objectifs :

- renforcer les droits des personnes
- responsabiliser les acteurs traitant des données
- crédibiliser la régulation grâce à une coopération renforcée entre les autorités de protection des données.

■ Ce règlement est destiné à tout citoyen européen qui voit ses droits renforcés

■ Chaque traitement est réputé conforme par défaut, les contrôles sont effectués à posteriori

■ Le Délégué à la Protection des Données – DPO – est la personne chargée de la protection des données au sein d'une organisation

Source : www.economie.gouv.fr



7. Droit à l'oubli, personnes fichées et données interdites

Oubli – Personnes fichées Données interdites

Le droit à l'oubli

■ Le terme strict « droit à l'oubli numérique » - ou « droit à l'oubli en ligne » - ne figure aujourd'hui dans aucun texte officiel, il est pratiqué par la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE). « L'exploitant d'un moteur de recherche est considéré comme un responsable du traitement de données à caractère personnel et, en tant que tel, est tenu de supprimer les données traitées relatives à une personne physique sur simple demande de cette dernière. »

- Un européen peut exiger suppression partielle/complète de résultats de recherche nominatifs.
- Depuis mai 2014, Google met à disposition un formulaire de «droit à l'oubli» («de demande de suppression») pour effacer du contenu en ligne (Google, Bing, Yahoo!)

Les personnes fichées - Les personnes concernées gardent la maîtrise des informations les concernant. Le responsable de fichier explique la procédure et a un mois pour leur répondre.

Sont interdits - article 9 RGPD : traitement des données sur l'origine raciale/ethnique, opinions politiques, convictions religieuses/philosophiques ou appartenance syndicale, traitement des données génétiques, biométriques d'identification d'une personne, de santé, sur la vie/orientation sexuelle d'une personne physique. Exceptions (consentement de la personne, données publiées par la personne, légitimité juridique, intérêts vitaux, associations/fondations, intérêt public ...) sous réserve d'appliquer la limitation nécessaire.

Sources : www.droit-oubli-numerique.org et www.cnil.fr/fr/respecter-les-droits-des-personnes

8. La Fraude en e-commerce

Fraude et e-commerce

Les fraudes en ligne

- **Vol d'identité**
- **Fraude amicale** : rejet de commande, déclaration vol des infos bancaires. Le commerçant rembourse, le voleur garde l'achat.
- **Fraude propre** : achat avec carte de crédit volée, puis manipulations pour éviter les détections des processeurs de paiement.
- **Fraude d'affiliation** : pour augmenter ses ventes, augmenter le trafic soit de façon automatisée, soit réellement avec de fausses transactions.
- **Triangulation Fraude** : Fausse boutique en ligne à bas prix pour obtenir des infos de carte de crédit/adresse. Achat des produits en ligne avec les cartes volées, expédition au client d'origine de la fausse vitrine. Utilisation frauduleuse des cartes volées.
- **Fraude marchande** : Vol simple, achat en ligne sans expédition.

Amazon et Alibaba sont sensibles. Les ventes mobiles font + l'objet d'une fraude. Le commerce électronique n'est jamais à l'abri.

Loi anti-fraude janv. 2018 : réduire la fraude e-commerce à la TVA (mise à jour système de caisse : gestion stocks, comptabilité).

Droit de la consommation et e-commerce - Informer

Article L221-5 du Code de la consommation : lors de contrat de vente à distance, informer sur :

- ▶ conditions, délais et modalités du droit de rétractation ainsi que formulaire type de rétractation ;
- ▶ frais de renvoi du bien si rétractation ou si contrat de service commencé avant fin du délai de rétractation ;
- ▶ informer si le consommateur ne bénéficie pas d'un droit de rétractation ou si il le perd ;
- ▶ coordonnées du professionnel

Article 1127-1 du Code civil : l'offre par voie électronique énonce les étapes du contrat, comment identifier/corriger les erreurs de saisie avant la conclusion du contrat, les langues proposées, les modalités et l'accès au contrat archive, la consultation en ligne des règles professionnelles et commerciales du commerçant.